

Déclaration annuelle des quantités d'azote épanchées ou cédées

Arrêté du 7 mai 2012 (JO du 8 mai 2012)

Vous pouvez également télédéclarer à l'adresse suivante :
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Période du 01/09/2020 au 31/08/2021

Informations générales relatives au déclarant	
N° SIRET du déclarant	NOM, Prénom ou raison sociale du déclarant
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ancien N° SIRET du déclarant *	Adresse
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<small>* Si le N° SIRET du déclarant a changé, renseigner ici le N° SIRET utilisé dans la déclaration précédente</small>	
N° PACAGE du déclarant	N° de TEL
<input type="text"/>	<input type="text"/>
SAU (si elle existe)	Adresse électronique
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les cadres en gris sont réservés à l'administration

Quantité d'azote produit par les animaux du déclarant

Catégorie de Bovins et autres herbivores	Azote produit / animal	Nb animaux *	Qté d'azote produit par catégorie (kg de N)
Bovins			
Bovin 1 - 2 ans, engraissement	40,500 Kg	<input type="text"/>	
Broutard < 1 an, engraissement	27,000 Kg	<input type="text"/>	
Femelle < 1 an	25,000 Kg	<input type="text"/>	
Femelle 1 - 2 ans, croissance	42,500 Kg	<input type="text"/>	
Femelle > 2 ans	54,000 Kg	<input type="text"/>	
Mâle 0 - 1 an, croissance	25,000 Kg	<input type="text"/>	
Mâle 0 - 1 an, engraissement	20,000 Kg	<input type="text"/>	
Mâle 1 - 2 ans, croissance	42,500 Kg	<input type="text"/>	
Mâle > 2 ans	73,000 Kg	<input type="text"/>	
Place veau de boucherie	6,300 Kg	<input type="text"/>	
Vache de réforme	40,500 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment < 4 mois - Prod laitière < 6000 Kg lait/vache/an	75,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment < 4 mois - Prod laitière entre 6000 et 8000 Kg lait/vache/an	83,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment < 4 mois - Prod laitière > 8000 Kg lait/vache/an	91,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment entre 4 à 7 mois - Prod laitière < 6000 Kg lait/vache/an	92,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment entre 4 à 7 mois - Prod laitière entre 6000 et 8000 Kg lait/vache/an	101,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment entre 4 à 7 mois - Prod laitière > 8000 Kg lait/vache/an	111,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment > 7 mois - Prod laitière < 6000 Kg lait/vache/an	104,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment > 7 mois - Prod laitière entre 6000 et 8000 Kg lait/vache/an	115,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache laitière, temps extérieur bâtiment > 7 mois - Prod laitière > 8000 Kg lait/vache/an	126,000 Kg	<input type="text"/>	
Vache nourrice (vache allaitante), sans son veau	68,000 Kg	<input type="text"/>	

Commentaire en cas de déclaration de plusieurs types de vaches laitières :

Ovins

Agneau engraisé produit	0,800 Kg	<input type="text"/>	
Brebis viande et bélier	11,000 Kg	<input type="text"/>	
Brebis laitière	12,000 Kg	<input type="text"/>	
Agnelle	6,000 Kg	<input type="text"/>	

Caprins

Chèvre et bouc	11,000 Kg	<input type="text"/>	
Chevrette	5,000 Kg	<input type="text"/>	
Chevreau engraisé produit	0,070 Kg	<input type="text"/>	

Equins

	Jument de trait suitée	66,500 Kg	<input type="text"/>	
	Poulain de trait	50,000 Kg	<input type="text"/>	
	Jument Sport et Loisir suitée	45,000 Kg	<input type="text"/>	
	Cheval Sport et Loisir au travail	39,000 Kg	<input type="text"/>	
	Poney AB (200 kg)	23,000 Kg	<input type="text"/>	
	Poney CD (400 kg)	35,000 Kg	<input type="text"/>	
Catégorie Porcins - classés selon le système d'élevage		Azote produit / animal	Nb animaux *	Qté d'azote produit par catégorie (kg de N)
Caillebotis seul	Truie reproductrice sur lisier - Alimentation standard	17,400 Kg	<input type="text"/>	
	Truie reproductrice sur lisier - Alimentation biphasé	14,300 Kg	<input type="text"/>	
	Truie non productive sur lisier - Alimentation standard	9,500 Kg	<input type="text"/>	
	Truie non productive sur lisier - Alimentation biphasé	7,800 Kg	<input type="text"/>	
	Porcelet post-sevrage (8 à 31 kg) sur lisier - Alimentation standard	0,440 Kg	<input type="text"/>	
	Porcelet post-sevrage (8 à 31 kg) sur lisier - Alimentation biphasé	0,390 Kg	<input type="text"/>	
	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) sur lisier - Alimentation standard	3,170 Kg	<input type="text"/>	
	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) sur lisier - Alimentation biphasé	2,600 Kg	<input type="text"/>	
	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) - Raclage en V sans compostage - Alimentation standard	3,380 Kg	<input type="text"/>	
Caillebotis et raclage en V	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) - Raclage en V sans compostage - Alimentation biphasé	2,760 Kg	<input type="text"/>	
	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) - Raclage en V avec compostage - Alimentation standard	2,900 Kg	<input type="text"/>	
	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) - Raclage en V avec compostage - Alimentation biphasé	2,370 Kg	<input type="text"/>	
Litière de paille accumulée	Truie reproductrice sur paille - Alimentation standard	14,400 Kg	<input type="text"/>	
	Truie reproductrice sur paille - Alimentation biphasé	12,600 Kg	<input type="text"/>	
	Truie reproductrice sur paille compostée - Alimentation standard	12,100 Kg	<input type="text"/>	
	Truie reproductrice sur paille compostée - Alimentation biphasé	10,700 Kg	<input type="text"/>	
	Truie non productive sur paille - Alimentation standard	6,700 Kg	<input type="text"/>	
	Truie non productive sur paille - Alimentation biphasé	5,600 Kg	<input type="text"/>	
	Truie non productive sur paille compostée - Alimentation standard	4,900 Kg	<input type="text"/>	

	Truie non productive sur paille compostée- Alimentation biphase	4,000 Kg		
	Porcelet post-sevrage (8 à 31 kg) sur paille - Alimentation standard	0,310 Kg		
	Porcelet post-sevrage (8 à 31 kg) sur paille - Alimentation biphase	0,290 Kg		
	Porcelet post-sevrage (8 à 31 kg) sur paille compostée - Alimentation standard	0,220 Kg		
	Porcelet post-sevrage (8 à 31 kg) sur paille compostée - Alimentation biphase	0,200 Kg		
	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) sur paille - Alimentation standard	2,230 Kg		
	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) sur paille - Alimentation biphase	1,880 Kg		
	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) sur paille compostée - Alimentation standard	1,620 Kg		
	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) sur paille compostée - Alimentation biphase	1,330 Kg		
	Porcelet post-sevrage (8 à 31 kg) sur sciure - Alimentation standard	0,180 Kg		
	Porcelet post-sevrage (8 à 31 kg) sur sciure - Alimentation biphase	0,170 Kg		
	Porcelet post-sevrage (8 à 31 kg) sur sciure compostée - Alimentation standard	0,170 Kg		
	Porcelet post-sevrage (8 à 31 kg) sur sciure compostée - Alimentation biphase	0,150 Kg		
Litière de sciure accumulée	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) sur sciure - Alimentation standard	1,350 Kg		
	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) sur sciure - Alimentation biphase	1,110 Kg		
	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) sur sciure compostée - Alimentation standard	1,210 Kg		
	Porc à l'engraissement produit (31 à 118 kg) sur sciure compostée - Alimentation biphase	0,990 Kg		

Correction à apporter au rejet lorsque le poids d'abattage est supérieur à 118 Kg

Quantité supplémentaire par kg de poids vif pour certains animaux	Quantité d'azote / kg de poids supplémentaire	Nb total de kg de poids supplémentaire à l'abattage	Qté d'azote produit / an (kg de N)
Caillebotis seul	Porc engraissement > 118 Kg poids vif sur lisier -	0,036 Kg	

	Porc engraissement > 118 Kg poids vif sur lisier - Alimentation biphasé	0,030 Kg		
	Porc engraissement > 118 Kg poids vif - Raclage en V sans compostage - Alimentation standard	0,039 Kg		
	Porc engraissement > 118 Kg poids vif - Raclage en V sans compostage - Alimentation biphasé	0,032 Kg		
Caillebotis et raclage en V	Porc engraissement > 118 Kg poids vif - Raclage en V avec compostage - Alimentation standard	0,033 Kg		
	Porc engraissement > 118 Kg poids vif - Raclage en V avec compostage - Alimentation biphasé	0,027 Kg		
	Porc engraissement > 118 Kg poids vif sur paille - Alimentation standard	0,026 Kg		
Litière de paille accumulée	Porc engraissement > 118 Kg poids vif sur paille - Alimentation biphasé	0,022 Kg		
	Porc engraissement > 118 Kg poids vif sur paille compostée - Alimentation standard	0,019 Kg		
	Porc engraissement > 118 Kg poids vif sur paille compostée - Alimentation biphasé	0,015 Kg		
	Porc engraissement > 118 Kg poids vif sur sciure - Alimentation standard	0,015 Kg		
Litière de sciure accumulée	Porc engraissement > 118 Kg poids vif sur sciure - Alimentation biphasé	0,013 Kg		
	Porc engraissement > 118 Kg poids vif sur sciure compostée - Alimentation standard	0,014 Kg		
	Porc engraissement > 118 Kg poids vif sur sciure compostée - Alimentation biphasé	0,011 Kg		
Catégorie Porcins (utilisation du bilan réel simplifié BRS) ***				Qté totale d'azote produit par les porcins (kg de N)
ATTENTION : les données "cheptel porc" (nombre d'animaux par catégories) restent à déclaration obligatoire pour les exploitants fournissant un résultat issu du BRS.				
Catégorie Volailles				
	Azote produit / animal	Nb animaux *	Qté d'azote produit par catégorie (kg de N)	
	Caille,Future reproductrice (œufs et chair)	0,012 Kg		
	Caille,Label	0,010 Kg		
	Caille,Pondeuse oeuf	0,070 Kg		
	Caille,Pondeuse reproduction	0,047 Kg		
	Caille,Standard	0,008 Kg		
	Canard,Barbarie (mixte)	0,094 Kg		
	Canard,Barbarie mâle	0,132 Kg		
	Canard,Canard Pékin	0,060 Kg		

Canard,Colvert (pour lâchage)	0,052 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Colvert (pour tir)	0,110 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Colvert reproducteur	0,470 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Mulard gras	0,061 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Mulard prêt à gaver (extérieur)	0,113 Kg	<input type="text"/>	
Canard,Mulard prêt à gaver (intérieur)	0,129 Kg	<input type="text"/>	
Cane,Barbarie future reproductrice	0,174 Kg	<input type="text"/>	
Cane,Barbarie reproductrice	0,564 Kg	<input type="text"/>	
Cane,Pékin (ponte)	0,561 Kg	<input type="text"/>	
Cane,Pékin future reproductrice	0,207 Kg	<input type="text"/>	
Cane,Reproductrice (gras)	0,533 Kg	<input type="text"/>	
Canette,Barbarie label	0,061 Kg	<input type="text"/>	
Canette,Barbarie standard	0,053 Kg	<input type="text"/>	
Canette,Mulard à rôtir	0,108 Kg	<input type="text"/>	
Canette,Pékin	0,047 Kg	<input type="text"/>	
Chapon,Label	0,193 Kg	<input type="text"/>	
Chapon,Mini label	0,148 Kg	<input type="text"/>	
Chapon,Pintade label	0,123 Kg	<input type="text"/>	
Chapon,Standard	0,203 Kg	<input type="text"/>	
Coquelet,	0,012 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,A rôtir biologique	0,091 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,A rôtir label	0,239 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,A rôtir standard	0,103 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,Découpe femelle label	0,193 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,Découpe mâle label	0,339 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,Future reproductrice	0,472 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,Lourde	0,285 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,Médium	0,237 Kg	<input type="text"/>	
Dinde,Reproductrice	0,584 Kg	<input type="text"/>	
Faisan,22 semaines	0,062 Kg	<input type="text"/>	
Faisan,Futur reproducteur (32 semaines)	0,088 Kg	<input type="text"/>	
Faisan,Reproducteur	0,137 Kg	<input type="text"/>	
Oie,A rôtir	0,455 Kg	<input type="text"/>	
Oie,Future reproductrice (chair)	0,567 Kg	<input type="text"/>	
Oie,Future reproductrice (gras)	1,032 Kg	<input type="text"/>	
Oie,Grasse	0,112 Kg	<input type="text"/>	
Oie,Prête à gaver	0,155 Kg	<input type="text"/>	
Oie,Reproductrice (chair), par cycle de ponte	0,625 Kg	<input type="text"/>	
Oie,Reproductrice (grasse)	0,772 Kg	<input type="text"/>	
Perdrix,15 semaines	0,029 Kg	<input type="text"/>	
Perdrix,Future reproductrice (23 semaines)	0,036 Kg	<input type="text"/>	
Perdrix,Reproductrice	0,111 Kg	<input type="text"/>	
Pigeons,Par couple	0,312 Kg	<input type="text"/>	
Pintade,Biologique (bâtiments fixes)	0,068 Kg	<input type="text"/>	
Pintade,Biologique (cabanes mobiles)	0,056 Kg	<input type="text"/>	
Pintade,Future reproductrice	0,051 Kg	<input type="text"/>	

	Pintade,Label	0,068 Kg	<input type="text"/>	
	Pintade,Reproductrice	0,208 Kg	<input type="text"/>	
	Pintade,Standard	0,042 Kg	<input type="text"/>	
	Poularde,Label	0,150 Kg	<input type="text"/>	
	Poule,Pondeuse (reproductrice chair) label	0,507 Kg	<input type="text"/>	
	Poule,Pondeuse (reproductrice chair) standard	0,362 Kg	<input type="text"/>	
	Poule,Pondeuse (reproductrice ponte)	0,324 Kg	<input type="text"/>	
	Poule,Pondeuse biologique (œufs)	0,365 Kg	<input type="text"/>	
	Poule,Pondeuse label (œufs)	0,373 Kg	<input type="text"/>	
	Poule,Pondeuse plein air (œufs)	0,365 Kg	<input type="text"/>	
	Poule,Pondeuse sol (œufs)	0,413 Kg	<input type="text"/>	
	Poule,Pondeuse standard (œufs) -cage,pré-séchage,hangar	0,436 Kg	<input type="text"/>	
	Poule,Pondeuse standard (œufs) - cage, séchoir	0,467 Kg	<input type="text"/>	
	Poulet,Biologique (bâtiments fixes)	0,082 Kg	<input type="text"/>	
	Poulet,Biologique (cabanes mobiles)	0,082 Kg	<input type="text"/>	
	Poulet,Label (bâtiments fixes)	0,066 Kg	<input type="text"/>	
	Poulet,Label (cabanes mobiles)	0,074 Kg	<input type="text"/>	
	Poulet,Standard	0,028 Kg	<input type="text"/>	
	Poulet,Standard certifié	0,045 Kg	<input type="text"/>	
	Poulet,Standard lourd	0,039 Kg	<input type="text"/>	
	Poulet,Standard léger (export)	0,021 Kg	<input type="text"/>	
	Poulette,Future reproductrice (ponte)	0,092 Kg	<input type="text"/>	
	Poulette,Oeufs - label, bio et plein air	0,079 Kg	<input type="text"/>	
	Poulette,Oeufs - standard cage	0,077 Kg	<input type="text"/>	
	Poulette,Œufs - standard sol	0,082 Kg	<input type="text"/>	
	Catégorie Lapins	Azote produit / animal	Nb animaux *	Qté d'azote produit par catégorie (kg de N)
	Lapin produit, élevage engraisseur	0,048 Kg	<input type="text"/>	
	Lapine et sa suite, élevage naisseur	1,040 Kg	<input type="text"/>	
	Lapine et sa suite, élevage naisseur engraisseur	3,460 Kg	<input type="text"/>	
	Quantité totale d'azote produite sur l'exploitation			kg de N
	La quantité totale d'azote produite sur l'exploitation est la somme de la production d'azote épandable par les animaux du déclarant. Cette production est obtenue pour chaque espèce animale par le nombre d'animaux multiplié par la production d'azote définie dans l'arrêté du 19/12/11 modifié relatif au programme d'actions national à mettre en oeuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole.			
	Azote production hors sol, valeur mesurée **			kg de N
	Azote production hors sol, valeur mesurée épandue **			kg de N

* Il est nécessaire d'indiquer le nombre d'animaux présents en moyenne ou produits sur la période sur laquelle porte la déclaration (cf règles de calcul dans l'arrêté du 19 décembre 2011 modifié)

** Valeur issue de mesures (en Kilogramme d'azote). A renseigner dans le cas où l'arrêté préfectoral le prévoit.

*** Valeur issue du calcul du bilan réel simplifié conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté relatif au programme d'actions national.

Quantité d'azote transitant par une installation de traitement du déclarant *

III	Type de système de traitement **		
	Quantité d'azote entrant dans l'installation de traitement (IIIA)		kg de N
	dont quantité d'azote issue des effluents d'élevage		kg de N
	dont quantité d'azote non animal produit sur l'exploitation		kg de N
	Quantité d'azote restant après traitement (IIIB)		kg de N
	dont quantité sous forme d'un produit homologué ou normé		kg de N
	Quantité d'azote abattue par l'installation de traitement (IIIC)		kg de N (IIIA - IIIB)
	Part d'azote abattu par l'installation de traitement		% (IIIC / IIIA)

* Cette installation de traitement doit être située sur l'exploitation (par exemple : station de traitement aérobie, séchage, compostage, méthanisation ...)

** valeurs possibles : Méthanisation / Séchage / Compostage / Station de traitement / Plusieurs types de traitement

Quantité d'azote issu de fertilisants organiques non normés non homologués reçue par le déclarant

IV	Identification du fournisseur (N° SIRET ou N° PACAGE)	Raison sociale	Quantité d'azote reçue	Part issue d'effluents d'élevage	Nature du fertilisant azoté**	Mode d'utilisation (Epan, Trait)*
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
Total azote organique reçu						kg de N
Quantité totale issue des effluents d'élevage						kg de N

* Epan : Épandage
Trait : Traitement

** LBP : Lisier brut (porc)
LBB : Lisier brut (bovin)
FBB : Fumier brut (bovins)
FBV : Fumier brut (volaille)
FBA : Fumier brut (porc et autres espèces)
D : Digestat non normé
BSTA : Boue issue d'une station de traitement de lisier non normé
ESTA : Effluent épuré issu d'une station de traitement de lisier
CSTA : Centrat issu d'une station de traitement de lisier non normé
AUTRE(org Animal) : Autre type d'effluent d'élevage, non normé
COM : Composts urbains (ordures ménagères...) non normés
BU : Boues (stations urbaines), non normées
BEI : Boues et autres Effluents Industriels, non normés
AVF : Algues vertes fraîches
DV : Déchets verts non normés

Les cadres en gris sont réservés à l'administration

Quantité d'azote organique de toute nature cédé par le déclarant						
V	Identification du receveur (N° SIRET ou N° PACAGE)	Raison sociale	Quantité d'azote organique	Part issue d'effluents d'élevage	Nature du fertilisant azoté**	Mode d'utilisation (P.T.O)*
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
			kg de N	%		
Total azote organique sorti						kg de N
Quantité totale issue d'effluents d'élevage						kg de N

* P : Épandage chez un prêteur de terre y compris après transport (agriculteur, légumes, ...)
 T : Traitement externe après le transport
 O : Vente ou cession à un intermédiaire

** LBP : Lisier brut (porc)
 LBB : Lisier brut (bovin)
 FBB : Fumier brut (bovins)
 FBV : Fumier brut (volaille)
 FBA : Fumier brut (porc et autres espèces)
 D : Digestat non normé
 DN : Digestat normé
 FS : Fientes sèches
 CLVN : Compost de litière de volaille normé
 CLAN : Compost de litière autres espèces normé
 ENP : Produit normé NP issu de lisier
 BSTA : Boue issue d'une station de traitement de lisier non normé
 BSTAN : Boue issue d'une station de traitement de lisier normé
 ESTA : Effluent épuré issu d'une station de traitement de lisier
 CSTA : Centrat issu d'une station de traitement de lisier non normé
 CSTAN : Centrat issu d'une station de traitement de lisier normé
 AUTRE(org Animal) : Autre type d'effluent d'élevage, non normé
 AUTRE N(org Animal) : Autre type d'effluent d'élevage, normé
 COM : Composts urbains (ordures ménagères...) non normés
 COMN : Composts urbains (ordures ménagères...) normés
 BU : Boues (stations urbaines), non normées
 BUN : Boues (stations urbaines), normées
 BEI : Boues et autres Effluents Industriels, non normés
 BEIN : Boues et autres Effluents Industriels, normés
 AVF : Algues vertes fraîches
 AVCN : Compost d'algues vertes normé
 DV : Déchets verts non normés
 DVN : Déchets verts normés
 AUTRE(non Animal) : Autre type d'effluent, non normé
 AUTRE N(non Animal) : Autre type d'effluent, normé

Quantité d'azote issu de fertilisants azotés normés ou homologués (fertilisant minéraux y compris) épandue par le déclarant

Attention : bien penser à indiquer les unités d'azote et non les quantités brutes d'engrais

VI	Type de fertilisant azoté*	Quantité d'azote épandue	Part issue d'effluents d'élevage
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
		kg de N	%
Total des quantités d'azote issu de fertilisants normés ou homologués épandu			kg de N
Quantité totale issue des effluents d'élevage			kg de N

- * DN : Digestat normé
- FS : Fientes sèches
- CLVN : Compost de litière de volaille normé
- CLAN : Compost de litière autres espèces normé
- ENP : Produit normé NP issu de lisier
- BSTAN : Boue issue d'une station de traitement de lisier normé
- CSTAN : Centrat issu d'une station de traitement de lisier normé
- AUTRE N(org Animal) : Autre type d'effluent d'élevage, normé
- N miné : Azote minéral
- COMN : Composts urbains (ordures ménagères...) normés
- BUN : Boues (stations urbaines), normées
- BEIN : Boues et autres Effluents Industriels, normés
- AVCN : Compost d'algues vertes normé
- DVN : Déchets verts normés
- AUTRE N(non Animal) : Autre type d'effluent, normé

Variations des quantités d'azote de toute origine stockées

Type de fertilisant azoté	Part des effluents d'élevage	Stock début de période	Stock fin de période
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N
	%	kg de N	kg de N

VII

	Stock début de période	Stock fin de période
Quantité totale d'azote issu des fertilisants normés et homologués (y compris azote minéral)	kg de N VII B	kg de N VII A
Dont quantité totale issue des effluents d'élevage	kg de N VII D	kg de N VII C
	Stock début de période	Stock fin de période
Quantité totale d'azote issu de fertilisants organiques non normés non homologués	kg de N VII B	kg de N VII A
Dont quantité totale issue des effluents d'élevage	kg de N VII D	kg de N VII C
	Variation de stock total	kg de N VII A - VII B
	Variation de stock issu des effluents d'élevage	kg de N VII C - VII D

Calcul des valeurs caractéristiques et observations

VIII

Quantité d'azote total épandues par ha de SAU

kg de N / ha

Quantité d'azote issu des effluents d'élevage total
épandues par ha de SAU

kg de N / ha

Observations

Date et signature

Signé le : __/__/____

Il est rappelé qu'il est nécessaire de signer votre déclaration pour la valider afin qu'elle soit prise en compte par l'administration.